

FORMATION INITIAL AUTORISATION DE CONDUITE CACES®R 486

OBJECTIFS

A l'issue du stage, l'apprenant doit être capable de :

- De respecter ses limites de compétences,
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- De mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

DUREE

Personnel expérimenté: 2 jours soit 14 heures comprenant :

1/2 journée de formation théorique, puis 1,5 jours de partie pratique et d'évaluation théorique et pratique.

INTERVENANT

1 technicien de formation spécialiste de la manutention de PEMP,

PUBLIC CONCERNE

Toute personne appelée par ses activités à conduire, même occasionnellement une P.E.M.P. (Article R.4323-55 du Code du Travail).

Toute personne en recherche d'emploi ayant souhaité d'augmenter son employabilité.

PRE-REQUIS

- Être reconnu apte médicalement,
- Savoir lire et comprendre le français
- Être âgé de 18 ans minimum.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Chaussures de sécurité, casque, gants, harnais de sécurité ...

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

	Intra entreprise	
	SESAME	Client
Salle		
Vidéo Projecteur		
Ordinateur		
Matériel pédagogique		
Engins de manutention et levage + accessoires		

TARIF

Selon devis joint ou tableau des tarifs

DELAI D'ACCES

En adaptation avec vos disponibilités et celles du (de la) Formateur(trice)

CONTENU DE LA FORMATION

Société d'Enseignement Services Assistance Maintenance Etudes

12 Rue du Bariot – 84800 LAGNES – Tél. :04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr

CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 Euros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304

PARTIE THEORIQUE

Contexte réglementaire, critère de sélection et qualités requises, les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident, les équipements de sécurité individuels (E.P.I), les différents types de P.E.M.P et leurs caractéristiques, les avantages et inconvénients dans diverses utilisations, la connaissance technologique de la P.E.M.P, l'analyse des fonctions hydrauliques de l'engin, la notion d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P, la lecture de la plaque d'identification, l'analyse des courbes (déport, hauteur)...

Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau, les consignes de sécurité, les règles de stationnement de la P.E.M.P, les consignes de mise en œuvre et de stabilité, les différents cas de renversements des P.E.M.P, les risques électriques, mécaniques..., les distances d'approche au voisinage des lignes électriques, les risques liés au travail par grand vent,

Les consignes des manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours, les connaissances des risques liés à l'environnement de travail, les gestes de commandement normalisés, les remontées d'informations en cas d'anomalies.

PARTIE PRATIQUE

Opération de prise de poste, explications des différents organes de la P.E.M.P, vérifications du fonctionnement des dispositifs de sécurité, la prise en main de la P.E.M.P, essais des différents organes, circulation, évolution marche avant/arrière, ligne droite / en courbe, nacelle position basse / haute dans un circuit matérialisé, examen de l'adéquation, positionnement et stabilisation de la P.E.M.P sur différents sols et dans différentes situations de travail, signalisation de la P.E.M.P et balisage de la zone d'évolution, exercices divers d'application dans l'environnement, utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage, mise en application des gestes de commandement.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1 contrôle des connaissances théoriques.

1 contrôle des connaissances du savoir-faire pratique.

VALIDATION DU STAGE

À la suite de la réussite de votre formation, une Autorisation de Conduite des Nacelles Catégorie(s) A et/ou B vous sera délivrée. Cette Autorisation a une durée de validité de 5 ans.

PORTEE DE LA FORMATION

Nous attirons votre attention sur le fait que cette formation peut être requise pour occuper certains postes. Pour plus de renseignements, contactez pôle emploi ou directement sur leur site internet : <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Si difficultés d'apprentissage ou handicap, contactez Mme DUGOUCHET Gladys au 04 32 61 02 33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr